

Rennes, le 14 juin 2018

Pour les membres de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP)

L'accessibilité de la Bretagne reste prioritaire

Réunies ce jeudi 14 juin à Rennes, les collectivités de Bretagne membres de la CTAP ont poursuivi leur travail sur les grands enjeux d'avenir de la Bretagne et, en particulier, sur ceux ayant trait à son accessibilité.

A l'origine de ces travaux, la décision par l'Etat d'abandonner le projet structurant d'aéroport de Notre Dame Des Landes. Il oblige à repenser globalement l'enjeu de l'accessibilité de l'Ouest de la France et, singulièrement, celui de la Bretagne, pour qui elle constitue un défi historique, structurel et structurant.

Les élus membres de la CTAP réaffirment aujourd'hui la **nécessité d'engagements fermes de l'Etat** sur les enjeux d'accessibilité autour des sujets que sont :

◆ **Poursuivre l'amélioration de la desserte ferroviaire de toute la Bretagne**, ce qui induit :

- ◇ de réaffirmer l'objectif de mettre **Brest et Quimper à 3 heures de Paris** et à 1h30 de Rennes, déjà inscrit dans le CIADT de 2003,
- ◇ de confirmer la **pleine exécution des projets ferroviaires**, permettant la **mobilité du quotidien**, inscrits dans le CPER,
- ◇ de décider la programmation de premières actions concrètes et rapides permettant de **sécuriser les temps de parcours et de gagner de précieuses minutes**, que ce soit par l'amélioration et la modernisation du réseau ferré ou par le recours à de nouveaux trains bolides,
- ◇ d'affirmer que la nécessaire **modernisation de la liaison Rennes-Nantes** se fera selon un scénario intégrant **Redon** et bénéficiant ainsi à tout le sud Bretagne,

- ◇ de **maintenir la desserte par TGV de l'Ouest breton** en prolongeant pour 10 ans la convention TGV passée entre la Région et SNCF.
- ◆ Assurer la poursuite des travaux de la **RN 164** par le déblocage des crédits prévus au CPER.
- ◆ Renforcer l'accessibilité globale de la Bretagne par une **meilleure offre aéroportuaire** :
 - ◇ **connexion de l'aéroport de Brest**, amélioration de ses liens aux hubs internationaux,
 - ◇ mise en place d'une **OSP** (obligation de service public) pour l'aéroport de Quimper,
 - ◇ donner à l'aéroport de **Rennes les moyens fonciers** de son développement,
 - ◇ soutien au développement de l'aéroport de Lorient.
- ◆ Soutenir la mise en œuvre de **Bretagne Très Haut Débit**, au service de l'accessibilité numérique de toute les territoires, par les nécessaires **ajustements législatifs permettant d'accélérer le déploiement de la fibre optique**, sans oublier le sujet de la téléphonie mobile.

Cette démarche dynamique et constructive **tendue vers l'objectif de faire gagner la Bretagne toute entière** permettra d'assurer aux Bretonnes et aux Bretons une **mobilité en et hors de Bretagne** avec le souci permanent des **solidarités territoriales**.

La CTAP : pour un exercice concerté des compétences des collectivités

Créée par la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale, la CTAP est chargée, dans chaque région, de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics.

*Présidée par le président du Conseil régional, la CTAP peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une **coordination** ou une **délégation de compétences** entre les collectivités territoriales et leurs groupements.*

*En Bretagne, la CTAP est composée de **54 élus** :*

40 membres de droit : le Président du Conseil régional, les 4 Présidents des Conseils départementaux, les 35 Présidents des EPCI de plus de 30 000 habitants.

14 membres élus : représentants des EPCI de moins de 30 000 habitants, représentants des communes de plus de 30 000 habitants, représentants des communes entre 3 500 et 30 000 habitants et représentants des communes de moins de 3 500 habitants.

Les membres de la CTAP en Bretagne

MEMBRES DE DROIT	PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE		Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD	
	PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR		Monsieur Alain CADEC	
	PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE		Madame Nathalie SARRABEZOLLES	
	PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE		Monsieur Jean-Luc CHENUT	
	PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENT DU MORBIHAN		Monsieur François GOULARD	
	Présidents des EPCI de plus de 30 000 habitant.e.s	Côtes d'Armor	Pdt CC de Loudéac Communauté - Bretagne Centre	Monsieur Georges LE FRANC
			Pdt CC Lamballe Terre et Mer	Monsieur Loïc CAURET
			Pdt CA de Dinan Agglomération	Monsieur Arnaud LECUYER
			Pdt CA de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération	Monsieur Vincent LE MEAUX
			Pdt CA de Lannion-Trégor Communauté	Monsieur Joël LE JEUNE
			Pdte CA de Saint-Brieuc Armor Agglomération	Madame Marie-Claire DIOURON
			Pdt CC de Leff Armor Communauté	Monsieur Philippe LE GOUX
		Finistère	Pdt CC du Pays de Landivisiau	Monsieur Albert MOYSAN
			Pdt CC du Pays Bigouden Sud	Monsieur Raynald TANTER
			Pdt CC du Pays des Abers	Monsieur Christian CALVEZ
			Pdt CC du Pays d'Iroise	Monsieur André TALARMIN
			Pdt CC du Pays de Landerneau Daoulas	Monsieur Patrick LECLERC
			Pdt CA de Concarneau Cornouaille Agglomération	Monsieur André FIDELIN
			Pdt CA de Quimperlé Communauté	Monsieur Sébastien MIOSSEC
			Pdt CA de Morlaix Communauté	Monsieur Thierry PIRIOU
			Pdt CA de Quimper Bretagne Occidentale	Monsieur Ludovic JOLIVET
			Pdt CC du Haut-Léon Communauté	Monsieur Nicolas FLOCH
			Pdt métropole de Brest Métropole	Monsieur François CUIILLANDRE
		Ille et Vilaine	Pdt CC de la Côte d'Emeraude	Monsieur Alain LAUNAY
			Pdt CC Bretagne Romantique	Monsieur André LEFEUVRE
			Pdt CC des Vallons de Haute Bretagne Communauté	Monsieur Philippe GOURRONC
			Pdt CA de Fougères Agglomération	Monsieur Bernard MARBOEUF
			Pdt CC du Pays de Redon	Monsieur Jean-François MARY
			Pdt CA de Vitré Communauté	Monsieur Pierre MEHAIGNERIE
			Pdt CA de Saint-Malo Agglomération	Monsieur Claude RENOULT
			Pdt CC Bretagne porte de Loire Communauté	Monsieur Yvon MELLET
			Pdt CC du Val d'Ille-Aubigné	Monsieur Claude JAOUEN
Pdt métropole de Rennes Métropole		Monsieur Emmanuel COUET		
Morbihan		Pdte CC de Pontivy Communauté	Madame Christine LE STRAT	
		Pdt CC d'Auray Quiberon Terre Atlantique	Monsieur Philippe LE RAY	
		Pdt CA Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Monsieur Pierre LE BODO	
	Pdt CA de Lorient Agglomération	Monsieur Norbert METAIRIE		
	Pdt CC Centre Morbihan Communauté	Monsieur Gérard CORRIGNAN		
	Pdt CC de L'Oust à Brocéliande Communauté	Monsieur Jean-Luc BLEHER		
	Pdt CC de Ploërmel Communauté	Monsieur Patrick LE DIFFON		

MEMBRES ELUS

MEMBRES ELUS	Collège 1 : EPCI de moins de 30 000 habi- tant.e.s	Côtes d'Armor	Pdt CC du Kreiz-Breizh	Monsieur Jean-Yves PHILIPPE
		Finistère	Pdt CC de Haute Cornouaille	Monsieur Bernard SALIOU
		Ille et Vilaine	Pdt CC du Pays de Châteaugiron	Monsieur Dominique DE- NIEUL
		Morbihan	Pdt CC de Roi Morvan Communauté	Monsieur Michel MORVANT
	Collège 2 : Communes de plus de 30 000 habi- tant.e.s	Côtes d'Armor	Siège vacant	pas de remplaçant.e - siège vacant
		Finistère	Siège vacant	pas de remplaçant.e - siège vacant
		Ille et Vilaine	Maire de Rennes	Madame Nathalie APPERE
		Morbihan	Maire de Vannes	Monsieur David ROBO
	Collège 3 : Communes entre 3 500 et 30 000 habitant.e.s	Côtes d'Armor	Maire de Dinan	Monsieur Didier LECHIEN
		Finistère	Maire de Cléder	Monsieur Gérard DANIELOU
		Ille et Vilaine	Maire de Bréal-sous-Montfort	Monsieur Bernard ETHORE
		Morbihan	Maire de Lanester	Madame Thérèse THIERY
	Collège 4 : Communes de moins de 3 500 habi- tant.e.s	Côtes d'Armor	Maire de La Méaugon	Madame Armelle BOTHEREL
		Finistère	Maire de Porspoder	Monsieur Jean-Daniel SIMON
		Ille et Vilaine	Maire de Roz-sur-Couesnon	Monsieur Christophe FAM- BON
		Morbihan	Maire de Moustoir-Ac	Monsieur Benoît ROLLAND